



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 6 octobre 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mmes Sylvie BAZILLE, Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Éric INGWILLER

Absents non excusés :

Pouvoirs : Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON donne pouvoir à M. Jacky DIDIER

Secrétaire de séance : M. Jacky DIDIER

Tarifs municipaux 2024

Après discussion avec les membres du conseil municipal et compte tenu des taux d'inflation actuels et prévisibles sur l'année 2024, Monsieur le Maire propose une augmentation de 6% par rapport aux tarifs 2023 pour la plupart des tarifs. Nous délibérerons pour les tarifs de la pêche à la prochaine réunion de conseil municipal.

Les tarifs sont examinés, et après délibération, sont votés par les membres du conseil municipal, à l'unanimité, comme suit :

Tarifs municipaux commune de Champagné-Saint-Hilaire					
Famille	Libellé	Remarques	Public concerné	Prix par	Tarif 2024 en €
Scolaire	Drap pour classe maternelle				14
Périscolaire	Accueil périscolaire MATIN de 7h30 à 8h20		QF inf ou égal à 800		1,32

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_06-DE
Reçu le 23/10/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°107/2023

	Accueil périscolaire MATIN de 7h30 à 8h20		QF supérieur à 800		1,38
	Accueil périscolaire SOIR de 16h à 16h50 1ère tranche sans goûter		QF inf ou égal à 800		0,94
	Accueil périscolaire SOIR de 16h à 16h50 1ère tranche sans goûter		QF supérieur à 800		1,00
	Accueil périscolaire SOIR de 16h50 à 18h45 2ème tranche avec goûter		QF inf ou égal à 800		1,6
	Accueil périscolaire SOIR de 16h50 à 18h45 2ème tranche avec goûter		QF supérieur à 800		1,66
	Accueil périscolaire Dépassement de l'horaire d'1/4 d'heure				10,50
	Accueil périscolaire Dépassement de l'horaire de plus d'1/4 d'heure				30,50
Périscolaire	Cantine - Repas élève				3,55
	Cantine - Prestation élève avec un PAI avec repas fourni par les parents				1,10
	Cantine - Repas enseignant				7,10
	Cantine - Repas agents travaillant à la cantine				gratuit
	Cantine - Repas extérieur (conseil municipal)				gratuit

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_06-DE
Reçu le 23/10/2023

2/7

Page du registre n°

DÉLIBÉRATIONS

N°107/2023

Travaux	Tractopelle (machine)			heure	43,00
	Agent municipal			heure	35,00
	Nettoyage des salles des fêtes			heure	35,00
	Tracteur plus remorque (machine)			heure	33,00
	Tracteur plus élagueuse (machine)			heure	43,00
	Tracteur plus balayeuse (machine)			heure	33,00
	Pose de buses sans embouts de sécurité 6ml				Selon coût d'achat des matériaux + coût horaire (agent + machine)
	Pose de buses avec embouts de sécurité 6ml				
	Pose de buses sans embouts de sécurité 2ml				
	Pose de buses avec embouts de sécurité 2ml				
Photocopies	Photocopie A4 noir et blanc recto		Tout public	unité	0,40
	Photocopie A4 noir et blanc recto verso		Tout public	unité	0,60
	Photocopie A3 noir et blanc recto		Tout public	unité	0,50
	Photocopie A3 noir et blanc recto et verso		Tout public	unité	0,70
	Photocopie A4 noir et blanc recto		Associations		gratuit
	Photocopie A4 noir et blanc recto verso		Associations		gratuit
	Photocopie A3 noir et blanc recto		Associations		gratuit
	Photocopie A3 noir et blanc recto verso		Associations		gratuit

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_06-DE
Reçu le 23/10/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°107/2023

	Reproduction de dossier			heure	36,00
	Relevé de propriété A4		Tout public		0,60
	Plan cadastre A4 couleur		Tout public		1,40
	Plan cadastre A3 couleur		Tout public		2,10
Divers	Bon nouveau-né				70
Matériel	Chaises pliantes	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune	chaise	0,58
	Chaises pliantes	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables) faut-il louer les chaises ?	Associations commune	chaise	gratuit
	Chaises pliantes		Hors commune	chaise	pas de prêt
	Friteuse		Associations commune		gratuit
	Friteuse		Habitants de la commune		pas de prêt
	Friteuse		Hors commune		pas de prêt
	Tables pliantes 1800*750		Associations de la commune	table	gratuit
	Tables pliantes 1800*750	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune Week-end	table	4,80
	Tables pliantes 1800*750	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune par jour supplémentaire	table	1,70
	Tables pliantes 1800*750		Hors commune	table	pas de prêt
	Bancs	Minimum de facturation de 20euros (bancs, chaises et tables)	Habitants de la commune	banc	1,70
	Bancs		Association de la commune	banc	gratuit
	Bancs		Hors commune	banc	pas de prêt

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_06-DE
Reçu le 23/10/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°107/2023

	Grosse Sono (4baffs)	Avec caution 100€	Association de la commune		105,00
	Grosse Sono (4baffs)		Habitants de la commune		pas de prêt
	Grosse Sono (4baffs)		Associations hors commune		pas de prêt
	Parquet (27 éléments)		Commune		pas de prêt
Chiens errants	Capture par les agents ou les élus				85,00
Cimetière	Concession cinquantenaire				460,00
	Concession trentenaire				345,00
	Concession 15 ans columbarium				410,00
	Concession 30 ans columbarium				665,00
	Dispersion de cendres				65,00
Assainissement	Raccordement à l'égout (remise aux normes) Raccordement à l'égout (neuf) Prime fixe Taxe variable				Compétence et Tarifs Eaux de VIENNE-SIVEER
Grande salle des fêtes	Animation 1 fois par semaine		Association Gym Volontaire de Champagné-Saint-Hilaire		gratuit
	Manifestation		Associations de la commune	Une fois par an	gratuit
	Manifestation (loto, belote, théâtre...)		Associations de la commune		59,00
	Manifestation (loto, belote, théâtre...)		Associations hors commune		134
	2 Repas consécutifs		Habitants de la commune		265,00
	2 Repas consécutifs		Habitants hors commune		370,00
	1 seul repas		Associations de la commune		106,00

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_06-DE
Reçu le 23/10/2023

5/7

Page du registre n°

DÉLIBÉRATIONS

N°107/2023

	I seul repas		Associations hors commune		210,00
	Vaisselle				70,00
	Chauffage repas	Chauffage du 1er novembre au 31 mars ou sur demande hors période			86,00
	Mariage ou autre (vendredi après-midi au lundi matin)		Habitants de la commune		370,00
	Mariage ou autre (vendredi après-midi au lundi matin)		Habitants hors commune		480,00
	Chauffage pour mariage (vendredi après-midi au lundi matin)	Chauffage du 1er novembre au 31 mars			134,00
	Ménage	A la demande		Heure	36,00
	Cuisine seule			1/2 journée	55,00
	Cuisine seule			journée	104,00
Petite salle des fêtes	Réunion		Associations de la commune		gratuit
	Vin d'honneur		Habitants de la commune		70,00
	Vin d'honneur		Habitants hors commune		120,00
	Vin d'honneur		Associations de la commune		gratuit
	Vin d'honneur		Associations hors commune		120,00
	2 Repas consécutifs		Habitants de la commune		120,00
	I seul repas		Associations de la commune		gratuit
	I ou 2 repas		Habitants hors commune		184,00
	I ou 2 repas		Associations hors commune		184,00
	Repas de jeunes (pour les 18 ans et I seul repas)		Habitants de la commune		68,00

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_06-DE
Reçu le 23/10/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°107/2023

	Repas de jeunes (pour les 18 ans et 1 seul repas)		Habitants hors commune		pas de prêt
Vaisselle perdue	Couvert ou assiette	Minimum de facturation de 5€			2,50
	Pichet				8,00
	Ustensile ou équipement				sur facture + 10€
Camping	Camping de groupe			Personne	5,00
Publicité bulletin	Encart publicitaire couleur 1/4 de page				50,00
	Encart publicitaire couleur 1/2 page				100,00
	Encart publicitaire couleur 1 page				200,00
Marché hebdomadaire	Emplacement quel que soit le nombre de mètres linéaires utilisés de 10 mètres au maximum, avec ou sans besoin d'électricité			Emplacement	Gratuit
Dépôt sauvage	Intervention des agents pour enlèvement				150
	Infraction constatée - Amende				150
Foin	Vente de foin			Hectare/parcelle	80

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 19 octobre 2023

Le secrétaire de séance,
Jacky DIDIER



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20231019-20231023_CT_06-DE
Reçu le 23/10/2023